

République algérienne démocratique et populaire

Centre Universitaire Salhi Ahmed – Nâama -

Institut des lettres et langues étrangères

Département des Langues Etrangères

Filière de langue française



**Mémoire pour l'obtention du diplôme de Master
Spécialité : Didactique du FOU**

**Appropriation de la terminologie juridique en français de
spécialité**

cas de la 1^{ère} année des sciences juridique au CU Nâama

Réalisé par : Hanaa Bagdaoui

S/ la direction du Pr Sâadane Braik

Composition du jury

Président : Baghdad Remmas Maitre de conférences CU Nâama

Rapporteur : Sâadane Braik professeur CU Nâama

Examineur: Habib El Mestari Maitre de conférences CU Nâama

Année universitaire 2015- 2016

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

*Aux deux personnes les plus chères au monde pour moi :
Ma mère et mon père, que dieu les garde*

*A mon encadreur :
Mr Sâadane Braik.*

*A Mr le chef du département de français :
Mr Baghdad REMMAS.*

*Aux personnes les plus proches de moi, mes frères :
Amina, Raida, Jasime, Fahemi, Belsem, Mohammed Abdeljalile.
A mes tantes :
Nacira, Djamila, Khdera.*

*A mes chères amies :
Amina, hind, houda, jalila ,Imad*

*A toute la promotion de deuxième année Master, département du français au
centre universitaire de Nâama*

Remerciement

Je tiens à remercier :

Mes enseignants, pour leur bienveillance et leurs orientations.

Mon encadreur « Mr Sâadane Braik », pour sa patience, ses conseils et ses encouragements.

Le chef de département du droit, pour leur chau

d accueil et leur coopération.

Et enfin, ma famille, mes amies, ainsi que tous ceux qui nous ont aimés, aidés et autant soutenus de loin ou de près.

Merci

Table de figure et tableaux

<u>Table des tableaux</u>		
01	Positionnement du français juridique par rapport au français général	10
02	Les axes de formation en français juridique	11
<u>Table de figure</u>		
01	Figure : 01 Niveau d'études de la langue française selon les étudiants.	15
02	Figure : 02 Niveau représentant le taux de la poursuite des chaînes et des radios en langue française selon le groupe des étudiants.	17
03	Figure : 03 Niveau d'utilisation de la langue française chez le groupe des étudiants.	17
04	Figure : 04 Niveau de vœux souhaiter par le groupe des étudiants.	18
05	Figure : 05 Niveau représentant les vœux des étudiants envers leurs études.	19
06	Figure : 06 Niveau de représentation des difficultés en français de spécialité selon les étudiants.	21

Table de matière

Introduction générale.....	01
----------------------------	----

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE

Chapitre I : Terminologie

1. Définition de terminologie.....	04
2. Disciplines en rapport avec la terminologie	04
3. Terme et mot.....	05
4. La théorie générale de la terminologie (TGT).....	06

Chapitre II : Le français juridique

1. Panorama du français juridique.....	09
1.1. Les différentes définitions du français juridique.....	09
1.2. Positionnement du français juridique par rapport au français général.....	10
1.3. Les axes de formation en français juridique.....	11
2. Les besoins de formation en français juridique.....	11
3. Les étapes de la construction d'un cours de français juridique.....	12
4. Les ingrédients d'un cours de français juridique.....	12
4.1. Éléments de grammaire, syntaxe et morphologie.....	12
4.2. Éléments de français général.....	12
4.3. Informations culturelles.....	12

DEUXIEME PARTIE : PARTIE EMPIRIQUE

1. Présentation des protocoles méthodologiques.....	14
2. Objectif.....	14
3. Matériel.....	14
4. Méthode.....	14
5. Analyse et commentaire des résultats de questionnaire.....	14
6. Discussion.....	24
Conclusion.....	26
Bibliographie	28
Annexe.....	I-III

Introduction générale

Introduction générale

Comme tous les étudiants algériens, ceux de première année des sciences juridiques au centre universitaire de Nâama sont appelés à suivre une sélection des modules élaborés par la tutelle et qui visent à former des ressources futures dans le secteur professionnel.

D'ailleurs, parmi cette sélection de modules, nous retrouvons une matière intitulée « Terminologie juridique » sous l'onglette « Langue étrangère », conformément au canevas « Licence LMD en droit » approuvé en 2013. Cette matière vise le développement des compétences langagières des étudiants afin d'élargir leurs capacités dans le domaine de la traduction juridique, d'autant plus que les sources juridiques sont en langue française.

En effet, cela montre clairement que ces étudiants sont face à un français de spécialité qui nécessite une familiarisation de leur part et une maîtrise des notions de la part de leurs formateurs qui tour au tour d'un enseignement du français général au français spécifique, ce qui leur oblige un mot pour chaque chose, pour chaque notion, pour chaque réalité, toute longue des communications didactiques lors des cours dispensés.

Comme le note **Sâadane Braik** :

« Le français de spécialité consiste à associer le français général à des structures lexicales et syntaxiques propres à une spécialité déterminée. La démarche semble, de prime abord, linéaire puisqu'il suffit d'enseigner(ou de continuer à enseigner) le français général et d'introduire progressivement une terminologie spécifique pour permettre l'accès à l'étude d'une discipline.»¹

Nos hypothèses de recherche seront les suivantes :

- Quelles sont les difficultés rencontrées par les enseignants et les étudiants en sciences juridiques dans l'enseignement/ l'apprentissage de la terminologie du français ?
- Comment devrait-on enseigner la terminologie ? Quelle place accordera-t-on aux mots de spécialité ?
- Quelles seront les propositions pédagogiques pour améliorer l'enseignement de la terminologie juridique destinée aux étudiants de droit ?

¹Sâadane (Braik), Vade mecum, Pour un enseignement des langues étrangères en contexte spécifique, Université Abdelhamid Ibn-badis de Mostaganem, Septembre 2014, P10.

Introduction générale

Nous commencerons notre travail par la quête des connaissances théoriques qui nous permettront de bien mener une recherche à rigueur scientifique. Ces connaissances seront mentionnées dans la première partie de notre mémoire. Puis vient la partie empirique.

Chapitre I

Terminologie

Notre objectif est de faire le point sur la définition terminologique.

1. Définition de terminologie

Nous allons observer quelques définitions de la terminologie dans différents ouvrages et selon certaines théories.

Dans **wikipedia** terminologie veut dire « l'ensemble des termes, rigoureusement définis, qui sont spécifiques d'une science, d'une technique, d'un domaine particulier de l'activité humaine. C'est une discipline qui a pour objet l'étude théorique des dénominations des objets ou des concepts utilisés par tel ou tel domaine du savoir, le fonctionnement dans la langue des unités terminologiques, ainsi que les problèmes de traduction, de classement et de documentation qui se posent à leur sujet »¹.

Selon **Eugen Wüster**, « le terme est une unité à deux faces comportant une dénomination (dans une langue quelconque) faisant référence à une notion (c'est-à-dire une unité d'ordre conceptuel). Lorsque par exemple j'utilise le terme "port USB", la suite de caractères forme la dénomination et renvoie à une notion informatique particulière qu'il serait trop long de développer ici. »

D'après **Kocourek**, la terminologie « vise l'idéal de l'intellectualisation, c'est-à-dire la précision, la neutralité émotive; elle a tendance à définir ses concepts, à contrôler la polysémie et l'homonymie, à supprimer les synonymes, à neutraliser l'affectivité, la subjectivité. »²

M. T. Cabré définit la terminologie comme le carrefour interdisciplinaire où convergent les sciences cognitives, la linguistique ou les sciences du langage et les sciences de la communication, carrefour qui est constitué de trois composantes : une composante théorique, une composante descriptive et une composante appliquée.³

2. Disciplines en rapport avec la Terminologie

La Terminologie est une science elle-même, avec ses propres théories sur le lexique spécialisé d'une langue et la méthodologie pour le traiter; cependant, elle adopte des aspects propres

¹ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Terminologie>, visité le 23/03/2016 à 19.25

² Définitions extraites d'article de Ahmed Azour « Quelle définition en terminologie? », sur : atida.org/french/index

³ Cours-Master-7-Terminologie, sur : <https://fr.scribd.com>

d'autres sciences comme la philosophie et l'épistémologie, la psychologie, la linguistique, la lexicographie.

La terminologie est interdisciplinaire puisqu'elle prend des concepts et des méthodes de la sémiotique, l'épistémologie, le classement, etc. elle est étroitement liée aux champs thématiques où le lexique est décrit et sert d'aide en ce qui concerne l'ordre et l'utilisation des désignations. Bien que dans le passé la terminologie a été rattachée surtout aux aspects lexicaux des langues spécialisés, sa portée atteint la syntaxe et la phonologie. Par rapport à son application, la terminologie est en rapport avec la lexicographie et utilise les techniques de la science de l'informatique.⁴

3. Terme et mot

En Terminologie le « terme » ou la « unité terminologique » est l'unité de signifié constituée par un mot (un terme simple) ou par quelques mots (un terme complexe) et qui désigne un concept de forme univoque dans un champ thématique particulier (définition du Bureau de la Langue Française du Québec).⁵

Selon **Gutiérrez Rodilla** le terme est un « mot spécialisé » en ce qui concerne son signifié et le domaine d'usage et il est considéré « terme » dès le moment où se trouve dans un « contexte » déterminé et assume cette fonction de « terme ».

La limite entre le mot et le terme se trouve dans le domaine spécialisé de la connaissance où ils sont utilisés avec un sens spécialisé; c'est pour cela que pour reconnaître un terme, il faut avoir un certain niveau de connaissances spécialisées. Les caractéristiques d'un texte du point de vue de sa fonction communicative, thématique et degré de spécialisation facilitent aussi pouvoir reconnaître la présence de termes.

Pour obtenir la délimitation entre le terme et le mot, **Gutiérrez Rodilla** voit qu'il est important de connaître les caractéristiques des termes dans les langages spécialisés. Les caractéristiques des termes sont la précision, la neutralité émotionnelle et la stabilité dans le temps. Alors, si nous prenons comme exemple « aplasie », nous vérifions que c'est un terme médical qui désigne un « manque total ou partiel d'un organe »; il est monosémique parce qu'il possède seulement un signifié dans le Dictionnaire de la Langue Espagnole et dans les dictionnaires médicaux spécialisés, ce qui implique la précision; c'est un terme neutre émotionnellement qui manque de toute connotation émotionnelle; et, finalement, c'est stable

⁴ <http://ocw.um.es/cc.-sociales/terminologia/material-de-clase-1/module-i-fr.pdf>

⁵ Ibidem et passim.

dans le temps, ce qui peut être vérifié à travers la grande variété de documents scientifiques dans lesquels il est utilisé avec le même signifié.

Beaucoup de termes sont motivés au sens Saussurien, ce qui explique la relativité de l'arbitraire du signe. Pour lui, le mot motivé "évoque les termes dont il se compose et d'autres qui lui sont associés".

Saussure indique que "le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique".

Selon Loïc **Depecker**, le signe linguistique pour Saussure est "une entité psychique à deux faces" constituée par "la combinaison du concept et de l'image acoustique". Il affirme notamment, que la face sonore du signe est assimilée au signifiant, le concept étant pour Saussure réduit au signifié, qui il faut noter l'importance de la pensée dans la définition.

Rey. A ajoute que la terminologie, pour sa part, s'occupe d'ensembles structurés de noms, dénotant des ensembles d'objets (les référents individuels, les particuliers de la logique) groupés en classes par des critères qu'expriment leurs définitions, la pensée est un élément très important pour la définition terminologique, c'est pour cette raison que le sens en lexicologie se résume à la langue. En revanche le concept ne se résume pas au signifié.

D'ailleurs, **Pierre Lerat**, voit qu'il faut noter l'importance du concept dans l'élaboration de toute définition terminologique, le concept ne peut pas se confondre davantage avec un signifié interlinguistique, à la fois parce que plusieurs signes linguistiques peuvent être synonymes (ou équivalents de langue à langue) et parce qu'un concept peut être propre à un groupe social ou universel, et également lexicalisé ou non dans une langue.⁶

4. La théorie générale de la terminologie (TGT)

L'objectif de celui qui est reconnu comme le fondateur de la terminologie, Eugen Wüster, était très clair : promouvoir les sciences avec l'aide d'un langage unifié et unifiant. Il voulait offrir une communication non-ambiguë à travers l'enregistrement et la description de termes et la normalisation des terminologies.

L'idée de rassembler les disciplines scientifiques dans un même schème (Voir **Esteban**, 1996) s'inscrivait à l'intérieur d'un mouvement plus large d'idées espérantistes, d'investigations sur le langage et la réalité (**Felber**, 1994 : 41) et subissait l'influence du positivisme logique.

⁶Définitions extraites d'article de Ahmed Azour « Quelle définition en terminologie? », sur : atida.org/french/index

Dans l'approche onomasiologique, l'arbre hiérarchique est développé et identifié par les définitions terminologiques. Constituer un objet c'est le dériver d'autres concepts. Suivant les hypothèses de l'École de Vienne, **Merten** et l'École Belge de terminologie représentée par **D. Blampain**, **M. Van Campehoudt** (**Merten**, 1992) et autres, ont développé un projet de recherche appelé TERMISTI qui adopte un tel paradigme mais le relativise également en reconnaissant des variations sémantiques dans les unités d'une micro-discipline à une autre et dans différentes langues. Même s'ils ont opté pour un travail descriptif plutôt que celui prescriptif de **Wüster**, ils continuent d'édifier des réseaux notionnels hiérarchisés.⁷

Précisons trois notions

La démarche **onomasiologique** s'oppose à la démarche **sémasiologique**. Cette dernière est propre à la lexicologie et consiste à partir d'un mot connu pour en déterminer la signification. En revanche, démarche onomasiologique, propre à la terminologie, consiste à trouver le ou les termes utilisés (attestés) ou possibles (néologismes créés) qui désignent une notion connue.

L'approche **synchronique** implique qu'on s'intéresse aux termes en usage à un moment donné et non pas à leurs origines ou à leur évolution dans le temps. Elle demeure l'approche principale en terminologie. Il commence à y avoir des études terminologiques diachroniques mais c'est secondaire dans l'analyse terminologique. Ce n'est pas le but premier du terminologue de savoir comment une notion a variée de signifiant à travers le temps, par ex., mais comment à un moment donné telle notion est représentée.

L'ontologie est “ la science de l'être ” ou plus clairement la science qui traite des objets ou de la réalité, ou plus exactement des fondements de la connaissance de la réalité. Aujourd'hui on parlerait de sciences cognitives.⁸

⁷<http://linx.revues.org/808#tocto2n3>, visité le : 24.03.2016, à 6.23.

⁸ Cours-Master-7-Terminologie, sur : <https://fr.scribd.com>

Chapitre II

Le français juridique

1. Panorama du français juridique

1.1. Les différentes définitions du français juridique

Le français juridique est caractérisé par les éléments suivants :

- La spécificité d'une partie de son vocabulaire et de sa syntaxe en fait une langue de spécialité¹. L'accent est ici mis sur les contenus.
- Si l'attention est portée sur les publics, sur leur spécificité et l'objectif à atteindre, le français juridique sera alors un domaine du FOS, français sur objectif spécifique. L'enseignement sur objectif spécifique se différencie de l'enseignement d'un français de spécialité en ce que ce dernier est conçu comme une méthode, qui doit être utilisable avec un public différencié, plus ou moins large, et non en fonction d'un public unique au profil et aux besoins précisément spécifiés.

Mangiante et Parpette² inaugureront l'expression au singulier (objectif spécifique), ce singulier permet en effet d'insister sur l'homogénéité du public et de l'objectif qu'il doit atteindre. L'objectif de l'enseignement pourra être de répondre à plusieurs types de besoins : des besoins universitaires : comprendre des cours magistraux, prendre des notes, savoir lire un jugement et repérer les articulations essentielles du raisonnement du juge, - des besoins professionnels exprimés par de futurs juristes ou par des professionnels en fonction : savoir chercher un jugement ou un article de doctrine, comprendre la portée d'un jugement et son insertion dans la jurisprudence, savoir rédiger un contrat, savoir plaider, préparer l'examen d'entrée à la profession d'avocat.

La troisième classification se situe toujours dans le cadre du FOS, mais apporte une précision sur l'objectif, qui est ici « professionnel » : savoir utiliser le français dans des situations professionnelles déterminées.

La notion a évolué : la chambre de commerce et d'industrie de Paris dans le titre de sa revue « points communs » a récemment modifié le sous-titre : « la revue du français des affaires et des professions » est ainsi devenue « la revue du français à visée professionnelle », le français des affaires ne constituant qu'un domaine du français à visée professionnelle.

¹Franchon (Cabrera), français sur objectif spécifique, Université de Rouen, Master1 de FLE, 2004-2005.

²Mangiante (Jean- Marc), Parpette (Chantal), Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette FLE coll. F, 2004.

Mourlhon- Dallies a retracé de manière très éclairante l’histoire des différentes appellations qui circulent dans le champ de la didactique du français non littéraire (qui se situe donc en dehors du « français général »), en insistant sur le lien entre cette créativité terminologique est le souci de prendre en compte de nouveaux publics³.

1.2. Positionnement du français juridique par rapport au français général

Le tableau ci- dessous proposer par **Eliane Damette** indique dans la première colonne les critères de classification, dans la 2è colonne les définitions possibles du français juridique correspondant à ces critères, puis, dans la 3è colonne, les définitions correspondant au français général, qui est ici le terme d’opposition.

Ces trois appellations : «langue de spécialité», «français sur objectif spécifique», « français à visée professionnelle» - ce dernier terme ayant l’avantage de combiner une composante linguistique et un référent relevant du domaine de spécialité, à des objectifs d’apprentissages spécifiques, visant un public spécifique – permettent, ensemble, de caractériser le français juridique. Chacune de ces trois appellations met l’accent sur des contenus et/ou des méthodologies, et/ou des publics⁴.

Critères de Classification	Français Juridique	Français General
Étendue de la composante linguistique et du référent	<u>Langue de spécialité :</u> Composante linguistique et référent précisément circonscrits et limités.	<u>Français général :</u> Composante linguistique et référent très étendus, liés à la vie courante, à la culture générale.
Définition des Objectifs d’apprentissage	<u>Français sur objectif spécifique :</u> Objectifs d’apprentissage limités, précis, déterminés au cas par cas en fonction des besoins du public.	<u>Français général :</u> Objectifs d’apprentissage large, définis a priori, par les concepteurs de méthodes.
Publics	<u>Français à visée professionnelle :</u> Publics en voie de professionnalisation et publics de professionnels.	<u>Français général :</u> public en formation initiale.

³Mourlhon (Dallies), Le français à visée professionnelle : enjeux et perspectives, Synergies, pays riverains de la Baltique, N3, Universités Jean Monnet de Saint-Étienne, de Tallinn et de Tartu.

⁴ Eliane (Damette), Didactique du français juridique : français langue étrangère à visée professionnelle, L’harmattan, Paris, 2007, P13.

1.3. Les axes de formation en français juridique

Dans le tableau qui suit, **Eliane Damette** a ajouté la première appellation des cours de FJ, enseigné à l'origine dans le cadre de «cours de terminologie du droit». Les quatre appellations figurant ici, correspondent à quatre périodes de la didactique des langues. L'évolution des contenus et des méthodologies entre ces périodes se reflète dans l'étoffement progressif des axes de formation⁵.

	Axes De La Formation
Terminologie de droit	Lexique, vocabulaire de spécialité
Langue de spécialité	Lexique/vocabulaire de spécialité Sélection syntaxique
Français sur objectif spécifique	Lexique/vocabulaire de spécialité Sélection syntaxique Discours de spécialité
Français des professions (français professionnel, français à visée professionnelle)	Lexique/vocabulaire de spécialité Sélection syntaxique Discours de spécialité Interactions professionnelles (savoir coopérer)

2. Les besoins de formation en français juridique

Le contexte global du marché du droit fournit des indications utiles pour les acteurs du français juridique : les grandes zones d'influence géographiques et institutionnelles du droit français, les domaines où le droit français est une référence, les valeurs sous-tendues par ce système juridique, notamment les droits de l'homme.

Articuler ces informations avec les contextes d'enseignement, devrait permettre d'identifier puis d'apporter une réponse adaptée à certains besoins de formation en français juridique, exprimés ou latents⁶.

⁵(ibidem, p.89).

⁶Eliane (Damette), Didactique du français juridique : français langue étrangère à visée professionnelle, L'harmattan, Paris, 2007, P23.

3. Les étapes de la construction d'un cours de français juridique

Élaborer un cours de français juridique, c'est pouvoir recevoir un concevoir un cours de FOS : être à la fois un spécialiste du français langue étrangère et connaisseur d'autres disciplines, un personnage sensible à l'actualité politique, économique, sociale, internationale, scientifique.

4. Les ingrédients d'un cours de français juridique

4.1. Éléments de grammaire, syntaxe et morphologie

À ce stade, s'imposent systématiquement la révision du subjonctif, la formation de mots nouveaux, des indications sur les principaux préfixes et suffixes en français et leur étymologie afin de donner aux étudiants des outils, des indices pour comprendre des mots inconnus, généralement abstraits, les verbes de modalités ; l'expression de la cause, de la conséquence, du but et de l'hypothèse (relations logique) ; les temps ; la négation ; l'expression de la généralité.

4.2.Éléments de français général

Indispensables à la construction d'une argumentation (orale, écrite), à la prise de parole, au débat, à l'exposition de faits, au résumé, à la lettre formelle. En français à visée professionnelle, d'une manière générale, et donc en FJ, trois savoir-faire essentiels sont requis, et sont toujours les mêmes quelle que soit la spécialité : synthétiser des données, donner une définition, exposer des faits et argumenter.

4.3. Information culturelles

L'enseignant de français juridique doit posséder une culture générale politique, économique, du monde de l'entreprise et du domaine juridique. Les données culturelles englobent les comportements dans l'entreprise et dans la société, les modalités de prise de décision, le mode de communication, d'engagement...

L'enseignant ne transmet pas seulement un savoir linguistique, mais des informations culturelles sur le domaine de spécialité ; il joue même parfois le rôle d'initiateur au domaine de spécialité lorsque les étudiants débutent dans la matière.⁷

⁷ Eliane (Damette), Didactique du français juridique : français langue étrangère à visée professionnelle, L'harmattan, Paris, 2007, P 44.

Chapitre III :

Partie empirique

1. Présentation des protocoles méthodologiques

Nous nous sommes basés tout au long de notre enquête sur un questionnaire, qui a été remis aux étudiants des sciences juridiques au CU de Nâama. L'effectif de la promo de première année des sciences juridiques est constitué de 178 étudiants, divisé en 104 garçons et 74 filles.

2. Objectif

L'objectif de notre enquête est d'analyser le questionnaire qui serait remis aux étudiants de première année des sciences juridiques au centre universitaire de Nâama.

Notre travail consiste à recenser d'abord les réponses des étudiants, Ensuite repérer les pourcentages des réponses de chaque question et faire leurs représentations graphiques.

Enfin, il s'agit d'analyser les résultats et les exploiter pour la discussion.

3. Matériel

Notre questionnaire destiné aux étudiants porte sur la langue de spécialité chez les étudiants en droit, entre autres le FS. Il s'intéresse surtout à la compréhension lors des cours dispensés par le professeur chargé de ce module.

Le questionnaire destiné aux étudiants de première année science juridique du CU Nâama se compose de treize questions, qui portent sur les déficits qui entravent le processus de l'enseignement/ apprentissage de la langue de spécialité, leurs représentations de cette langue de spécialité, les problèmes et les difficultés de compréhension. Il leur était soumis six mois après le début du cursus.

4. Méthode

L'enquête a été réalisée auprès de 98 étudiants de première année dans la faculté des sciences juridiques CU Nâama. Nous avons choisi les étudiants de première année science juridique parce qu'ils viennent récemment de la 3^{ème} année secondaire, après avoir eu leurs bac, ils sont confrontés à une situation nouvelle dite étrangère puisque le module de français leur apporte une langue de spécialité chargée de terminologie spécifique.

5. Analyse et commentaire des résultats de questionnaire

- voici les questions et les principaux résultats :

Question 1. Combien d'années avez-vous étudié la langue française ?

Réponses :(.....) Ans

Les réponses :

- 15 étudiants ont mentionné qu'ils ont étudié la langue française pendant 9 ans.
- 30 autres étudiants ont mentionné qu'ils ont étudié la langue française pendant 10 ans.
- Les autres 20 étudiants ont déclaré qu'ils ont étudié cette langue française pendant 11 ans.
- Ils ont à 25 autres étudiants qu'ils ont déclarés qu'ils ont étudié la langue française pendant 12 ans, suivis de 4 étudiants qu'ils ont étudié cette langue française pendant 13 ans et 04 autres qui ont étudié cette langue française pendant 14 ans.

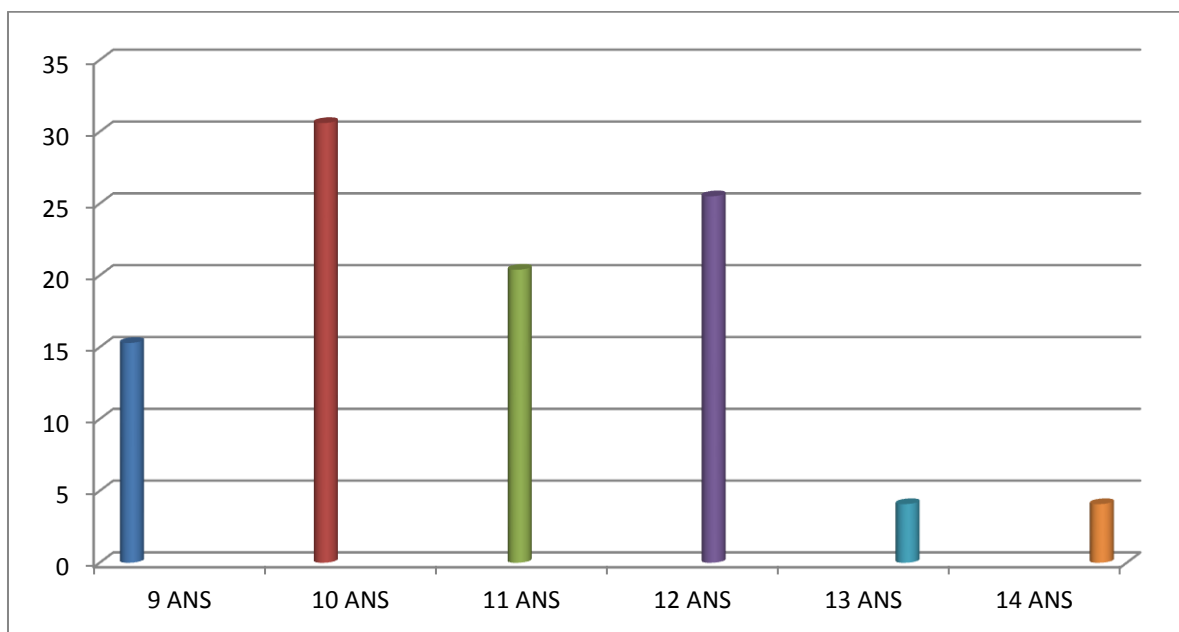


Figure 1. Niveau d'études de la langue française selon les étudiants.

Interprétation des données

Cela indique une différence de niveau en français entre les étudiants. Pourtant nous sommes en face d'un public avec quelques connaissances en langue française qui n'est pas tout à fait étrangère, c'est-à-dire qu'ils ont déjà certains prés-acquis en français général.

Question 2. Aimez-vous étudier ce module de français à l'université ?

Les choix :

- Pas du tout : 16
- Un peu : 43
- Beaucoup : 33

Interprétation des données

Nous remarquons qu'une grande partie des étudiants (43,87%) semblent moyennement apprécier les études de Français, étant donné que (39,79%) étudiants semblent beaucoup apprécier ces études.

Question3. Estimez-vous votre niveau en français:

Les choix :

- Très bon : 6
- Bon : 19
- Moyen : 53
- Faible : 20

Interprétation des données

Nous constatons que quelques étudiants (6,12%) estiment avoir un très bon niveau en français, tandis que presque (19,38%) estiment avoir juste un bon niveau.

La moitié d'entre eux (53,08%) déclare avoir un niveau moyen (acceptable) et les étudiants restant (20,40%) se disent faibles.

Question4. Regardez-vous les chaînes françaises ou écoutez-vous les radios en langues françaises pendant votre temps libre?

Les choix :

- Répondez par oui au non.

Les réponses :

- 48 étudiants ont répondu par oui.
- 50 étudiants ont répondu par non.

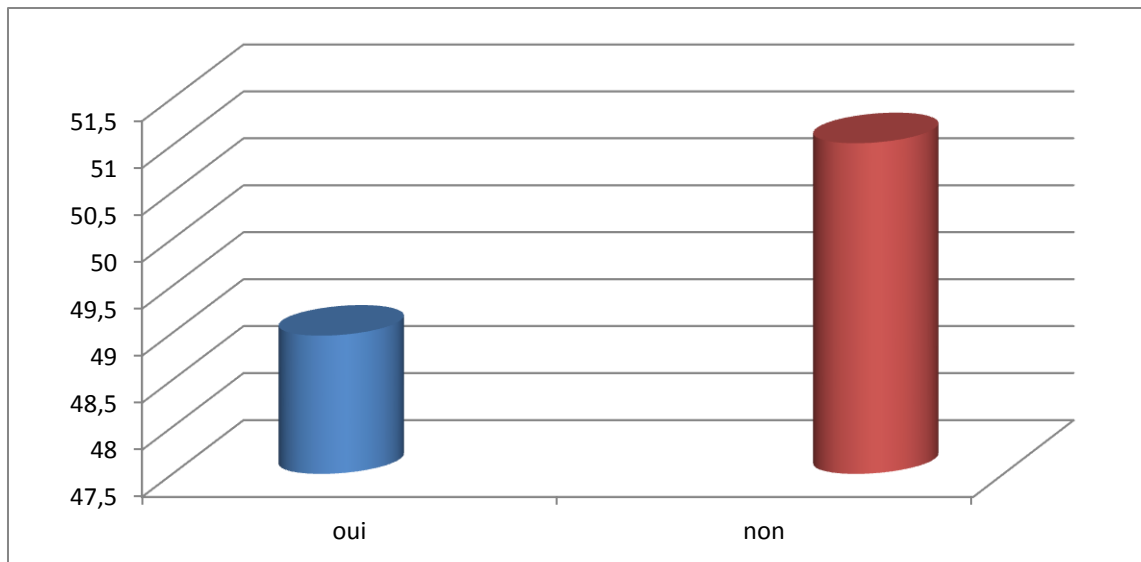


Figure 2. Niveau représentant le taux de la poursuite des chaînes et des radios en langue française selon le groupe des étudiants.

Interprétation des données

Comme nous pouvons le voir, quasiment la moitié des étudiants (51,02%) ne regardent pas les chaînes françaises ou écoutent le radio en langue française.

Question5. Utilisez-vous le français dans votre vie quotidienne?

- Répondez par oui au non.

Les réponses :

- 58 étudiants ont répondu par non.
- 40 étudiants ont répondu par oui.

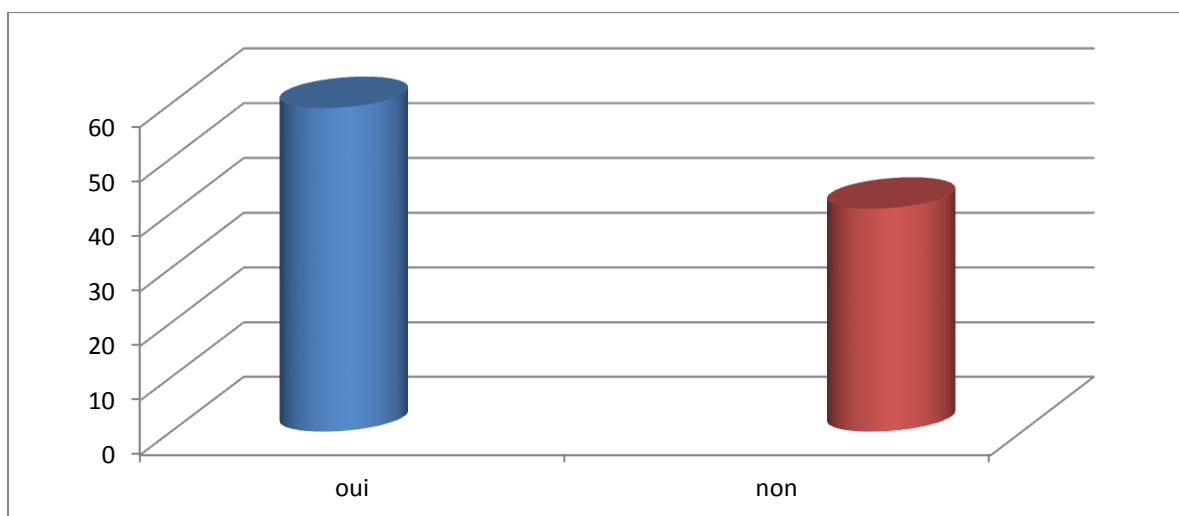


Figure 3. Niveau d'utilisation de la langue française chez le groupe des étudiants.

Interprétation des données

Nous constatons qu'une majorité (59,18%) des étudiants n'utilise pas la langue française dans leurs communications de la vie quotidienne. Cependant, il subsiste certains (40,81%) qui emploient cette langue française.

Question 6. Voulez-vous apprendre ?

Les choix :

- Le français en général.
- Un français professionnel (spécifique à votre spécialité).
- Les deux.

Les réponses :

- On a eu 45 étudiants qui ont répondu par un « français général ».
- Et 22 étudiants qui ont choisi de répondre par « français spécifique ».
- 31 étudiants restants ont choisi de faire les deux.

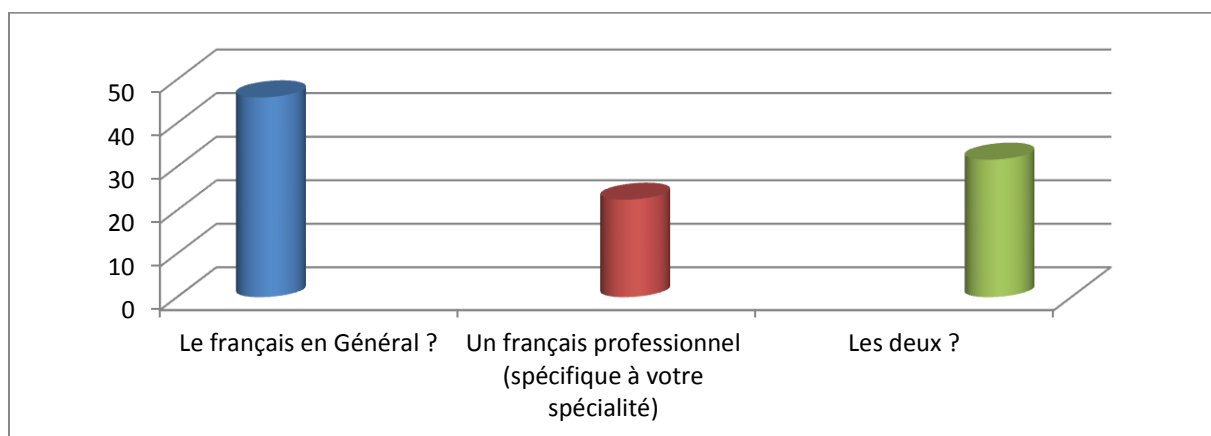


Figure 4. Niveau de veux souhaiter par le groupe des étudiants.

Interprétation des données

Il apparaît clairement que la majorité des étudiants (45,91%) veulent apprendre un Français général. Tandis que presque le tiers (31,63%) veut apprendre les deux. Les (22,44%) restants veulent apprendre juste « un français juridique » (spécifique à leur spécialité).

Question 7. Voulez-vous apprendre le français pour ?

Les choix :

- Le français en Général ?
- Vous préparer au monde professionnel ?
- Les deux ?

Les réponses :

- On a eu 35 étudiants pour le Français en général.
- Et 31 étudiants pour la deuxième réponse.
- Le reste de 32 étudiants en choisit de faire les deux suggestions à la même fois.

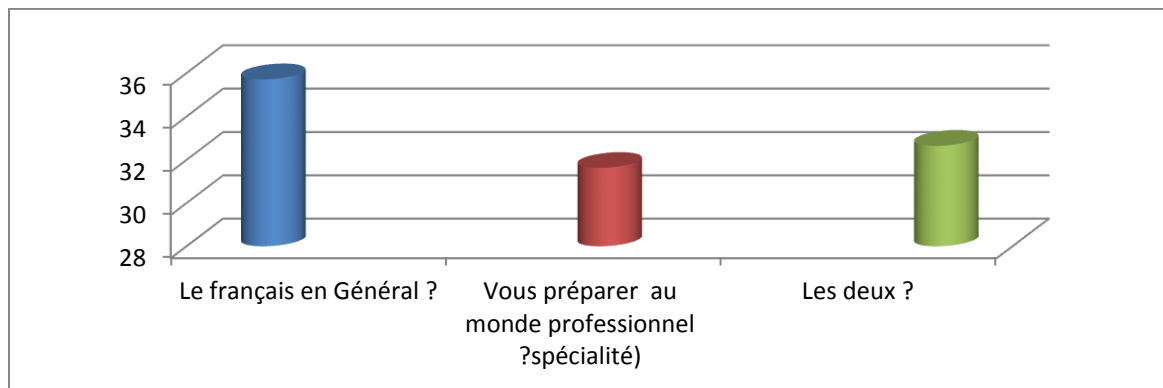


Figure 5. Niveau représentant les vœux des étudiants envers leurs études.

Interprétation des données

Nous constatons que la plupart des étudiants interrogés (35,71%) optent pour qu'ils seront préparés pour un Français général et (32,65%) désirent à la fois les deux choix. Quant au (31,63%) restants, ils ne pensent qu'à être prêts et compétents pour accéder à un emploi.

Question 8. Qu'attendez-vous du module de français (que voulez-vous apprendre) ?**Les choix :**

- À parler ?
- comprendre quelqu'un qui parle en français ?
- À écrire (produire) un texte ?
- comprendre un texte écrit ?
- À traduire un texte écrit en français ?

Les réponses :

- 30 personnes ont déclaré que leurs attentes de ce module se résument à pouvoir parler.
- 14 personnes ont répondu en choisissant la deuxième réponse « comprendre quelqu'un qui parle en français ».
- 16 personnes ont affirmé que leurs attentes se focalisent sur la rédaction d'un texte.
- 09 personnes ont affirmé que leurs attentes se focalisent sur la compréhension d'un texte.
- Le reste de 29 personnes, on choisit de répondre par traduire un texte écrit en français.

Interprétation des données

Comme nous pouvons le voir, une grande majorité (44,89%) des étudiants voudraient acquérir une compétence orale (production : (30,61%), réception (14,28%)) tandis que les restes des (25,05%) souhaiteraient acquérir une compétence écrite (production : (16,32%), réception :(09,18%)) et le reste des (29,59%) opteraient traduire un texte écrit en français c'est-à-dire les articles juridiques écrits en langue française qui à une relation directe avec leurs spécialités lors des cours.

Question 9.Où estimez-vous avoir le plus de difficultés en français?

Les choix :

- À parler ?
- A comprendre quelqu'un qui parle en français ?
- À écrire (produire) un texte ?
- À comprendre un texte écrit ?
- A Traduire un texte écrit Écrit-en Français ?

Les réponses :

- 39 étudiants ont vu que leurs difficultés en français se situent lors de parler.
- 8 étudiants voient que leurs difficultés s'agissaient de comprendre quelqu'un qui parle en français.
- 21 étudiants pensent que leurs difficultés en langue française se présentent lorsqu'ils écrivent un texte.
- Les 8 autres étudiants désignent qu'ils ont des difficultés dans la compréhension d'un texte écrit.
- Les restes des 22 étudiants pensent que leurs difficultés en langue française se présentent en traduisant un texte écrit en langue française.

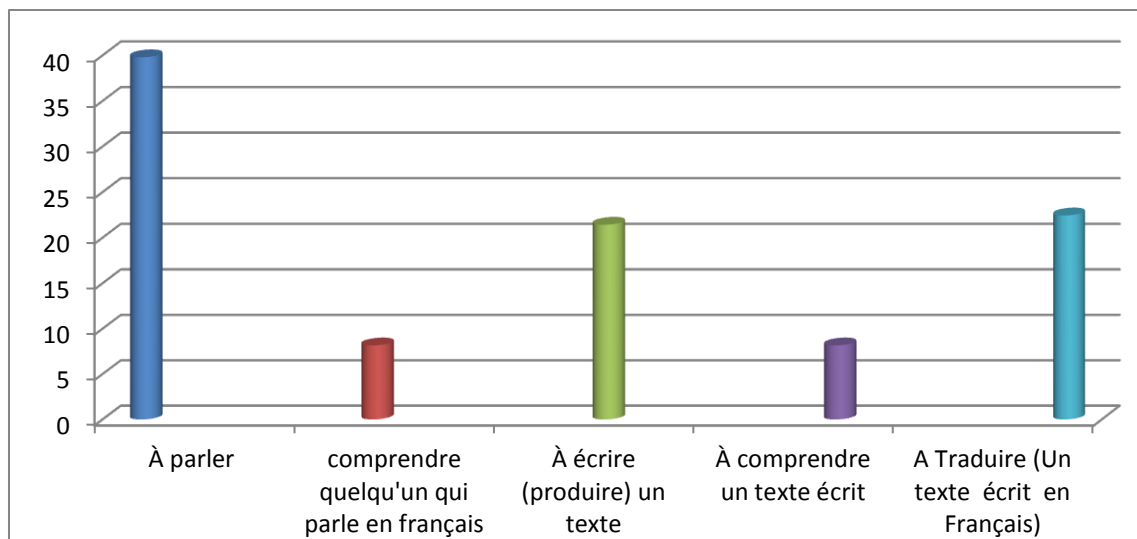


Figure 6. Niveau de représentation des difficultés en français de spécialité selon les étudiants.

Interprétation des données

(22,44%) des étudiants interrogés jugent avoir beaucoup de difficulté à traduire un texte, (21,42%) à produire ce texte et (8,16%) à le comprendre. Quant à l'oral, la grande majorité de (39,79%) dit avoir des difficultés à parler et une minorité de (8,16%) à comprendre quelqu'un qui s'exprime en langue française.

Question 10. Vos difficultés en Français de spécialité, se situent beaucoup plus en ?

Les choix :

- Compréhension des mots ?
- Traduction des textes Juridiques ?
- Techniques de rédaction ?
- Techniques de prise de parole ?

Les réponses :

- 17 étudiants ont vu que leurs difficultés en français de spécialité se manifestent à la compréhension des mots.
- 51 étudiants pensent que leurs difficultés en français de spécialité se présentent lors de la traduction des textes juridiques.
- 12 étudiants désignent que leurs difficultés en français de spécialité existent dans la rédaction.
- Les 18 étudiants restants estiment avoir des difficultés en français de spécialité lors de la prise de parole.

Interprétation des données

D'après les réponses ci-dessus, les étudiants estiment avoir des difficultés en français de spécialité, pour (17,34%) d'entre eux, en compréhension des mots, pour (52,04%) en traduction des textes juridiques, pour (12,24%) en techniques de rédactions et pour (18,36%) en technique de prise de parole.

Question11. Sur quels supports didactiques préféreriez-vous travailler en salle de classe ?

Les choix :

- Dictionnaires.
- Ouvrages de spécialité.
- Scènes de simulation.

Les réponses :

- 48 étudiants en choisir les dictionnaires.
- 33 étudiants en préféraient les ouvrages de spécialités.
- 17 étudiants en désiraient les scènes de simulation.

Interprétation des données

Concernant les supports didactiques que les étudiants voudraient voir mobiliser pour travailler, la majorité (48,97%) d'entre eux est pour les dictionnaires et (33,67%) pour des ouvrages de spécialité, alors qu'une minorité de (17,43%) préfèrerait travailler en organisant des scènes de simulation.

Question12. Le volume horaire consacré au module de français (1.30 heure/ semaine) vous paraît-il suffisant?

- Répondez par oui au non.

Les réponses :

- 47 étudiants en répondent par oui.
- 51 étudiants en répondent par non.

Interprétation des données

On constate que la totalité des étudiants (52,04%) estiment le volume horaire hebdomadaire consacré au module de Français comme insuffisant, tandis que les (47,95%) qui reste estime a leurs point de vue que le volume horaire concernant le module de français comme suffisant.

- Si non, proposez un volume convenable qui peut répondre à vos besoins :

Les choix :

- 3heures (2 jrs /semaine) : 29
- 6heures (3 jrs /semaine) : 20
- Autre heures : 03

Interprétation des données

Ils souhaitent avoir 6 heures (3 jrs / semaine) de cours hebdomadaires pour (20,40%) d'entre eux et plus de la moitié (29,59%) voudraient recevoir 3 heures (2 jrs /semaine) de cours par semaine. Pendant que (02,04%) se verraient bien étudier le module de français pour autres heures.

- **Y** remédiez-vous?
 - Répondez par oui au non.

Les réponses :

- 78 étudiants ont répondu par oui.
- 20 étudiants ont répondu par non.

Interprétation des données

Nous pouvons voir qu'une grande majorité des étudiants (79,69%) essaie de remédier à cet horaire estimé insuffisant. Les (20,40%) restant n'en font rien.

- Si oui, comment ?

Les choix :

- Lecture des ouvrages de spécialités : 17
- Consultation des dictionnaires spécialisés : 17
- Documentations sur le net : 24
- Autre (Lire le journal quotidien) : 20

Interprétation des données

Comme nous pouvons le constater, (17,34%) optent pour la lecture, ainsi que le même pourcentage de (17,34%) optent à leurs tour pour la consultation des dictionnaires spécialisés,

d'autres (24,48%) se documentent sur le net et ceux qui restent (20,40%) sont quotidiennement en contact avec la langue française en lisant le journal écrit en français.

Question 13. Quels avantages comportent votre présence aux cours dispensés par votre enseignant?

Presque la moitié des étudiants interrogés ont déclaré ne pas assister au cours et cela est dû aux préoccupations des uns et de la négligence des autres.

Ceux qui ont bien voulu faire un effort de rédiger quelques phrases ont beaucoup de mal à s'exprimer par écrit. Ils déclarent y assister pour perfectionner leurs niveaux en langue française car ils optent pour une immersion dans un bain linguistique qui va leur permettant par la suite de maintenir un contact avec la langue de leur spécialité.

6. Discussion

Les résultats que nous avons obtenus pour le premier volet de 1 à 5, nous permettent d'apprendre sur nos apprenants concernant leur rapport à la langue française et l'usage qu'ils en font dans leur vie courante ainsi que le niveau qu'ils estiment avoir.

Les trois questions à partir de 6 à 8, nous permettent de cerner les attentes des apprenants vis-à-vis du module de français. Ainsi, les réponses recueillies montrent les souhaits des apprenants dans ce qu'il s'agit d'améliorer leurs Français de spécialité (science juridique), tout en perfectionnant leurs compétences de l'écrit.

En examinant les résultats des questions de 9 à 10, les résultats montrent que les étudiants ont beaucoup plus des difficultés lors de la traduction des textes juridiques.

La question 11 montre que la majorité a choisi de travailler avec des dictionnaires et le reste pour les ouvrages de spécialité et les scènes de simulation, ce qui montre que les étudiants ont conscience qu'ils se rapprochent, à travers ces supports, de plus des situations réelles auxquelles ils seront confrontés en entrant dans le monde professionnel, ce qui les aiderait à se préparer et à acquérir les compétences requises.

Le dernier volet des questions nous renseigne sur le souhait qu'expriment les étudiants d'étudier davantage le français ainsi que sur leur agréable volonté d'améliorer leur niveau. L'apprentissage de la langue de spécialité est primordial à leurs yeux.

Conclusion

Conclusion

Au terme de cette recherche, il semble fiable de motiver notre public avec la langue de spécialité, le confronter à la terminologie spécifique, lui facilite la traduction des articles juridique, lui permette une prise de contact effectif avec la langue française lors des cours comme elle est le vecteur de l'acquisition de leur savoir spécialisé.

L'objectif que nous avons tracé n'était pas la maîtrise de la langue française chez les étudiants, mais de cerner les principaux déficits qui les entravent pendant le processus de l'enseignement/ apprentissage au cours des deux semestres.

Nous nous devons inspirer de la didactique et de l'ingénierie de la formation pour ouvrir de nouvelles perspectives de recherche qui prendront en compte ces préoccupations et les mettront parmi leur priorité.

Bibliographie

Bibliographie

Les ouvrages :

1. Eliane (Damette), Didactique du français juridique : français langue étrangère à visée professionnelle, L'harmattan, Paris, 2007.
2. Franchon (Cabrera), français sur objectif spécifique, Université de Rouen, Master1 de FLE, 2004-2005.
3. Mangiante (Jean-Mare), Parpette (chantal), Le français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette FLE coll.F, 2004.
4. Mourlhon (Dallies), Le français à visée professionnelle : enjeux et perspectives, Synergies, pays riverains de la Baltique, N3, Universités Jean Monnet de Saint-Étienne, de Tallinn et de Tartu.
5. Sâadane (Braik), Vade mecum, Pour un enseignement des langues étrangères en contexte spécifique, Université Abdelhamid Ibn-badis de Mostaganem, Septembre 2014.

Les sites internet :

1. atida.org/french/index
2. <https://fr.scribd.com>
3. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Terminologie>, visité le 23/03/2016 à 19.25
4. <http://linx.revues.org/808#tocto2n3>, visité le : 24.03.2016, à 6.23.

Annexes

Annexe 01 :

Question n01: Combien d'années avez-vous étudié la langue française?

(.....) Ans

Question n02 : Aimez-vous étudier ce module de français à l'université ?

Pas du tout	Un peu	Beaucoup

Question n03 : Estimez-vous votre niveau en français:

Très bon	Bon	Moyen	Élémentaire (faible)

Question n04: Regardez-vous les chaînes françaises ou écoutez-vous les radios en langues françaises pendant votre temps libre?

Oui	Non

Question n05: Utilisez-vous le français dans votre vie quotidienne?

Oui	Non

Question n06 : Voulez-vous apprendre:

Le français en Général ?	Un français professionnel (spécifique à votre spécialité) ?	Les deux ?

Question n07 : Voulez-vous apprendre le français pour:

Le français en Général ?	Vous préparer au monde professionnel ?	Les deux ?

Question n08: Qu'attendez-vous du module de français (que voulez-vous apprendre) ?

À parler	comprendre quelqu'un qui parle en français	À écrire (produire) un texte	À comprendre un texte écrit	À Traduire (Un texte écrit en Français)

Question n09 : Où estimez-vous avoir le plus de difficultés en français?

À parler	A comprendre quelqu'un qui parle en français	À écrire (produire) un texte	À comprendre un texte écrit	A Traduire (Un texte écrit Écrit-en Français)

Question n10 : Vos difficultés en Français de spécialité, se situent beaucoup plus en:

Compréhension des mots	Traduction des textes Juridiques	Techniques de rédaction	Techniques de prise de parole

Question n11 : Sur quels supports didactiques préféreriez-vous travailler en salle de classe ?

Dictionnaires	Ouvrages de spécialité	Scènes de simulation

Question n12: Le volume horaire consacré au module de français (1.30 heure/ semaine) vous paraît-il suffisant?

oui	Non

- Si non, proposez un volume convenable qui peut répondre à vos besoins :

3heures (2 jrs /semaine)	6heures (3 jrs /semaine)	Autre heures

- Y remédiez-vous?

Non	Non

- Si oui, comment ?

Lecture Des Ouvrages De Spécialités	Consultation des dictionnaires spécialisés	Documentations sur le net	Autre (Lire le journal Quotidien)

Question n13 : Quels avantages comportent votre présence aux cours dispensés par votre enseignant?

.....

Annexe 02 :

المركز الجامعي بالنعامة

السداسي الأول

الموسم الجامعي 2015/2016

السنة الأولى

معهد الحقوق والعلوم السياسية

قسم الحقوقي

استعمال الزمن بالسداسي الأول

الأيام / التوقيت	10 : 00 – 8 : 30	11 : 30 – 10 : 00	13 : 00-11 : 30	14 : 30 – 13 : 00	16 : 00 – 14 : 30
الأحد	مجتمع بولي / مولاي 04 مدرج	القانون الإداري- التنظيم مدرج 04 / شريفي		منهجية العلوم القانونية - فلسفة القانون- مدرج 04 / بن سويسي	
الاثنين	منهجية العلوم القانونية - فلسفة القانون- مدرج 04 / بن سويسي	تاريخ النظم / / جنوي 04 مدرج -		القانون الإداري-التنظيم الإداري- / شريفي مدرج 04	لغة أجنبية - مصطلحات قانونية - مدرج 04 / بوسعيد
الثلاثاء	مدخل إلى العلوم القانونية- نظرية القانون- مدرج 04 / بركة	القانون الدستوري - نظرية الدولة والساتير- مدرج 04 / عثمانى		قانون إداري / بركة مدخل ع ق / عثمانى قانون إداري / حشيفة	قانون إداري / حشيفة مدخل ع ق / بركة قانون إداري / عثمانى
الأربعاء	القانون الدستوري - نظرية الدولة والساتير- مدرج 04 / عثمانى	مدخل إلى العلوم القانونية - نظرية القانون- مدرج 04 / بركة		قانون إداري / حشيفة مدخل ع ق / عثمانى قانون إداري / عثمانى	قانون إداري / حشيفة مدخل ع ق / بركة قانون إداري / عثمانى
الخميس	/				

رئيس القسم / محمدي